



Suivi des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2017-2021



**Laboratoire Central de Surveillance  
de la Qualité de l'Air**

**Suivi des financements du dispositif national de  
surveillance de la qualité de l'air sur la période 2017-2021**

---

**Maurel TOSSA**

**LNE**

**Mars 2024**

*Vérification : Tatiana Macé*

*Approbation : Marc DURIF*

## LE LABORATOIRE CENTRAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

---

Le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air est constitué des laboratoires de l'IMT Nord Europe, de l'Ineris et du LNE. Il mène depuis 1991 des études et des recherches à la demande du Ministère chargé de l'environnement, et en concertation avec les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Ces travaux en matière de pollution atmosphérique ont été financés par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (bureau de la qualité de l'air) du Ministère chargé de l'Environnement. Ils sont réalisés avec le souci constant d'améliorer le dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France en apportant un appui scientifique et technique au ministère et aux AASQA.

L'objectif principal du LCSQA est de participer à l'amélioration de la qualité des mesures effectuées dans l'air ambiant, depuis le prélèvement des échantillons jusqu'au traitement des données issues des mesures. Cette action est menée dans le cadre des réglementations nationales et européennes mais aussi dans un cadre plus prospectif destiné à fournir aux AASQA de nouveaux outils permettant d'anticiper les évolutions futures.

## TABLE DES MATIERES

---

<b>RESUME .....</b>	<b>7</b>
<b>1. OBJECTIFS ET METHODE .....</b>	<b>8</b>
<b>2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR .....</b>	<b>9</b>
<b>3. AASQA .....</b>	<b>13</b>
3.1 Financements.....	14
3.1.1 Financement total des AASQA.....	14
3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements .....	14
3.2 Analyse des charges.....	15
3.2.1 Comptes de résultat .....	15
3.2.2 Comptabilité analytique .....	17
<b>4. LCSQA .....</b>	<b>19</b>
<b>5. PREV'AIR.....</b>	<b>21</b>
<b>6. GLOSSAIRE &amp; DEFINITIONS .....</b>	<b>23</b>

## TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA, pour les 5 derniers exercices clos. ....	11
Figure 2: Répartition, par collège, des parts des financements de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.....	11
Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air, pour les 5 derniers exercices clos.....	12
Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km <sup>2</sup> (axe gauche), sur les 5 derniers exercices clos.....	12
Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.....	14
Figure 6: Répartition des financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.....	15
Figure 7: Distribution des charges d'exploitation, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos (en variation par rapport à n-1). ....	15
Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos. ....	16
Figure 9: Evolution des financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos. ....	20

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.*Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'Airparif (12,8M€).....	8
Tableau 2: Répartition des financements par entités et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.....	10
Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos. ....	16
Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur les exercices clos 2017, 2018, 2019 et 2020 (fdp= frais de personnel).....	17
Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km <sup>2</sup> basé sur la comptabilité analytique....	18
Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos. ....	19
Tableau 7: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos. ....	21

En France, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire depuis 1996.

**Le ministère en charge de l'environnement** définit la réglementation relative à la surveillance des polluants atmosphériques et est responsable de la coordination de la surveillance des polluants réglementés dans l'air. Il publie chaque année le bilan national de la qualité de l'air.

Le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est constitué de trois acteurs à savoir :

- le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) ;
- les 18 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) ;
- le consortium Prev'Air.

Les missions confiées par l'Etat à ces trois acteurs du dispositif national de surveillance sont définies dans le code de l'environnement et dans l'arrêté du 16 avril 2021 (qui remplace celui du 19 avril 2017) relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air ambiant (PNSQA) définit les orientations organisationnelles, techniques et financières du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2021.

L'article 27 de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant dispose que le LCSQA est tenu d'« effectuer le suivi du coût de la mise en œuvre de la surveillance » de la qualité de l'air. Tel est l'objet de ce rapport qui analyse les évolutions budgétaires du dispositif, sur les années 2017-2021.

En 2021, le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est de 87,1 M€, ce qui représente une augmentation de 3% sur 5 ans et de 14% par rapport à l'année 2020. En 2021, l'Etat finance le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air par des subventions, à hauteur de 45% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 26%.

La part du financement des AASQA représente en moyenne 92,9% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air sur la période. Cette proportion est passée de 93,3% en 2017 à 92,9% du financement total en 2021. Sur ces 5 années, les financements des AASQA ont augmenté de 2,4% passant de 78,9 M€ en 2017 à 80,8 M€ en 2021.

La part du financement du LCSQA représente en moyenne 6,7% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air sur la période ; il est passé de 6,0% du financement total du dispositif en 2017 à 6,7% en 2021. Le financement du LCSQA a augmenté de 18,3% sur cette période, passant de 5,1M€ en 2017 à 6,0M€ en 2021.

La part du financement de la mise en œuvre opérationnelle de Prev'Air représente en moyenne 0,4% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air sur la période. Le financement de la mise en œuvre opérationnelle de la plate-forme Prev'Air est en baisse de 44,0% sur 5 ans, passant de 536k€ en 2017 à 300k€ en 2021. De par sa structure et son mode de financement, seul le coût de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air, hors travaux de développement scientifique, peut être estimé aisément.

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)
Total Etat	24 162 990	23 870 740	24 714 520	27 519 705	39 316 861
Total dons TGAP	26 815 066	25 753 175	24 946 522	23 480 935	22 711 387
Total collectivités	15 053 252	15 519 739	15 496 878	17 609 540	16 848 375
Contribution entreprises	2 166 038	1 623 188	3 452 094	2 903 933	3 309 505
Total autres	15 372 530	3 349 905	3 482 426	3 304 021	3 504 248
Etudes et activités annexes	980 575	862 017	958 337	1 729 494	1 457 969
<b>Total financement de la qualité de l'air</b>	<b>84 550 451</b>	<b>70 978 764</b>	<b>73 050 777</b>	<b>76 547 628</b>	<b>87 148 345</b>

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.\*Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'Airparif (12,8M€).

## 1. OBJECTIFS ET METHODE

Ce rapport analyse les évolutions des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air depuis 2017 jusqu'à 2021 de manière globale ainsi que par acteur du dispositif.

Les données de ce rapport sur le financement des AASQA correspondent au traitement national des données annuelles saisies par chaque AASQA dans le logiciel Gestion'Air. Il est l'outil national de suivi financier et comptable des AASQA ainsi que l'outil d'instruction de leurs demandes de subventions ; il a été développé et est géré par le LCSQA.

Par conséquent, le LCSQA ne peut pas être tenu comme responsable des éventuelles erreurs présentes dans ce rapport liées à des données d'entrée erronées. Cependant, les AASQA et Atmo France ont été mises à contribution pour une relecture et une validation des données concernant les AASQA. De plus, les opérations inter-AASQA n'ont pas fait l'objet de retraitement (ce retraitement ayant pour but la neutralisation des opérations inter-AASQA). Ces opérations de mutualisation avoisinent les 0,9 M€ en moyenne chaque année.

En 2017, une AASQA a fait l'acquisition de ses locaux via un prêt immobilier de 12,8 M€. Cette opération immobilière exceptionnelle fausse les tendances de fond en faisant apparaître une forte augmentation du collège « autres » (+ 12,8 M€) et impactant le montant total du financement des AASQA. Cette hausse n'est pas corrigée et apparaît dans le collège « autres » dans les chiffres 2017 de ce rapport.

Enfin, suite à une harmonisation des présentations comptables entre deux AASQA (liée à leur fusion), la consolidation nationale de leurs comptes de résultat faisait apparaître une baisse d'environ 1M € pour la TGAP d'investissement pour l'année 2017. Cette baisse est liée à un changement d'écriture comptable.

Les travaux et études des membres du LCSQA sont subventionnés à 100% pour l'Ineris et 80% pour le LNE et l'IMT Nord Europe par l'Etat. Ainsi, les données concernant le financement du LCSQA sont issues des annexes financières fournies par chaque membre au ministère chargé de l'environnement lors des demandes annuelles de subvention ainsi que des annexes financières des conventions supplémentaires le cas échéant. Les chiffres présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des montants abondés par le LNE et IMT Nord Europe dans le cas de financements de l'Etat, ni par l'Ineris dans le cas du financement de l'Agence Française pour la Biodiversité en 2016 et 2017.

Les données concernant le financement de Prev'air ont été fournies par l'Ineris en charge du fonctionnement opérationnel et de la maintenance évolutive et corrective de la plateforme Prev'air.

## 2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est en augmentation sur 5 ans après une baisse en 2018 (

Entité	Année	AASQA	LCSQA	Prev'Air	Total
Etat	2017	18 748 509	4 878 552	535 929	24 162 990
	2018	18 708 243	4 878 610	283 887	23 870 740
	2019	19 607 578	4 878 550	228 392	24 714 520
	2020	22 393 260	4 878 945	247 500	27 519 705
	2021	33 081 387	5 935 522	299 952	39 316 861
	Moyenne	22 507 795	5 090 036	319 132	27 916 963
Collectivités	2017	15 053 252			15 053 252
	2018	15 519 739			15 519 739
	2019	15 496 878			15 496 878
	2020	17 609 540			17 609 540
	2021	16 848 375			16 848 375
	Moyenne	16 105 557			16 105 557
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2017	28 981 104			28 981 104
	2018	27 376 363			27 376 363
	2019	28 398 616			28 398 616
	2020	26 384 868			26 384 868
	2021	26 020 892			26 020 892
	Moyenne	27 432 369			27 432 369
Autres	2017	15 156 088	216 442		15 372 530
	2018	3 014 562	335 343		3 349 905
	2019	3 249 926	232 500		3 482 426
	2020	3 240 521	63 500		3 304 021
	2021	3 409 898	94 350		3 504 248
	Moyenne	5 614 199	188 427		5 802 626
Etudes et activités annexes	2017	980 575			980 575
	2018	862 017			862 017
	2019	958 337			958 337
	2020	1 729 494			1 729 494
	2021	1 457 969			1 457 969
	Moyenne	1 197 678			1 197 678
Total	2017	78 919 528	5 094 994	535 929	84 550 451
	2018	65 480 924	5 213 953	283 887	70 978 764
	2019	67 711 335	5 111 050	228 392	73 050 777
	2020	71 357 683	4 942 445	247 500	76 547 628
	2021	80 818 521	6 029 872	299 952	87 148 345
	Moyenne	72 857 598	5 278 463	319 132	78 455 193

Tableau 2

, Figure 1).

Entité	Année	AASQA	LCSQA	Prev'Air	Total
Etat	2017	18 748 509	4 878 552	535 929	24 162 990
	2018	18 708 243	4 878 610	283 887	23 870 740
	2019	19 607 578	4 878 550	228 392	24 714 520
	2020	22 393 260	4 878 945	247 500	27 519 705
	2021	33 081 387	5 935 522	299 952	39 316 861
	Moyenne	22 507 795	5 090 036	319 132	27 916 963
Collectivités	2017	15 053 252			15 053 252
	2018	15 519 739			15 519 739
	2019	15 496 878			15 496 878
	2020	17 609 540			17 609 540
	2021	16 848 375			16 848 375
	Moyenne	16 105 557			16 105 557
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2017	28 981 104			28 981 104
	2018	27 376 363			27 376 363
	2019	28 398 616			28 398 616
	2020	26 384 868			26 384 868
	2021	26 020 892			26 020 892
	Moyenne	27 432 369			27 432 369
Autres	2017	15 156 088	216 442		15 372 530
	2018	3 014 562	335 343		3 349 905
	2019	3 249 926	232 500		3 482 426
	2020	3 240 521	63 500		3 304 021
	2021	3 409 898	94 350		3 504 248
	Moyenne	5 614 199	188 427		5 802 626
Etudes et activités annexes	2017	980 575			980 575
	2018	862 017			862 017
	2019	958 337			958 337
	2020	1 729 494			1 729 494
	2021	1 457 969			1 457 969
	Moyenne	1 197 678			1 197 678
Total	2017	78 919 528	5 094 994	535 929	84 550 451
	2018	65 480 924	5 213 953	283 887	70 978 764
	2019	67 711 335	5 111 050	228 392	73 050 777
	2020	71 357 683	4 942 445	247 500	76 547 628
	2021	80 818 521	6 029 872	299 952	87 148 345
	Moyenne	72 857 598	5 278 463	319 132	78 455 193

Tableau 2: Répartition des financements par entités et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.

La répartition des financements sur la période 2017-2021 entre le LCSQA, les AASQA et Prev'Air est représentée sur la Figure 1. En moyenne, de 2017 à 2021, les AASQA ont reçu 92,9% des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air, le LCSQA 6,7% et Prev'Air 0,4%.

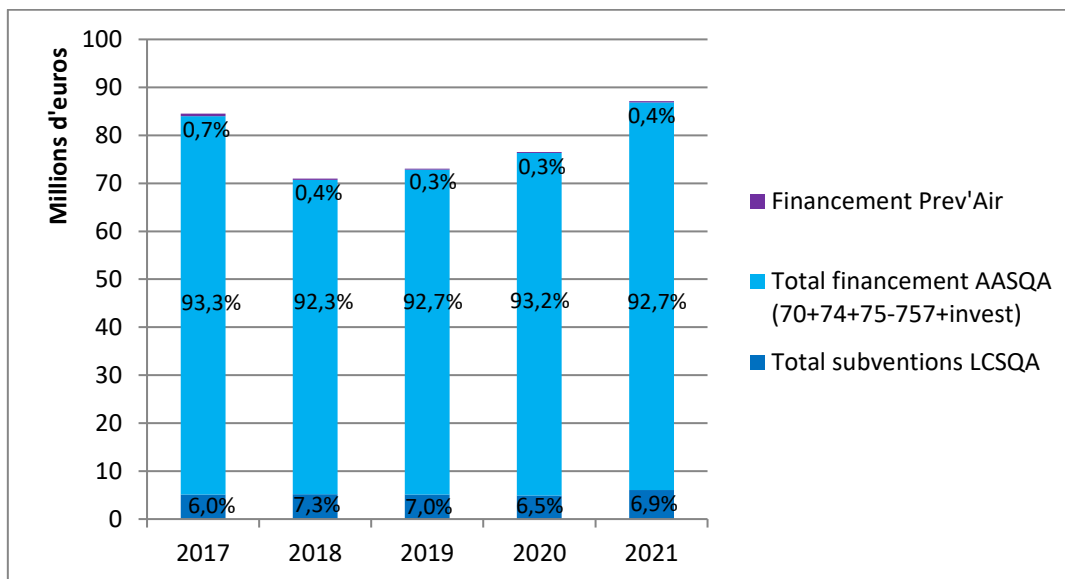


Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA, pour les 5 derniers exercices clos.

Le financement de la surveillance de la qualité de l'air est assuré par plusieurs collèges (Figure 2, Figure 3). Tandis que le LCSQA et Prev'air sont quasi exclusivement financés par l'Etat, les AASQA ont des financements plus variés.

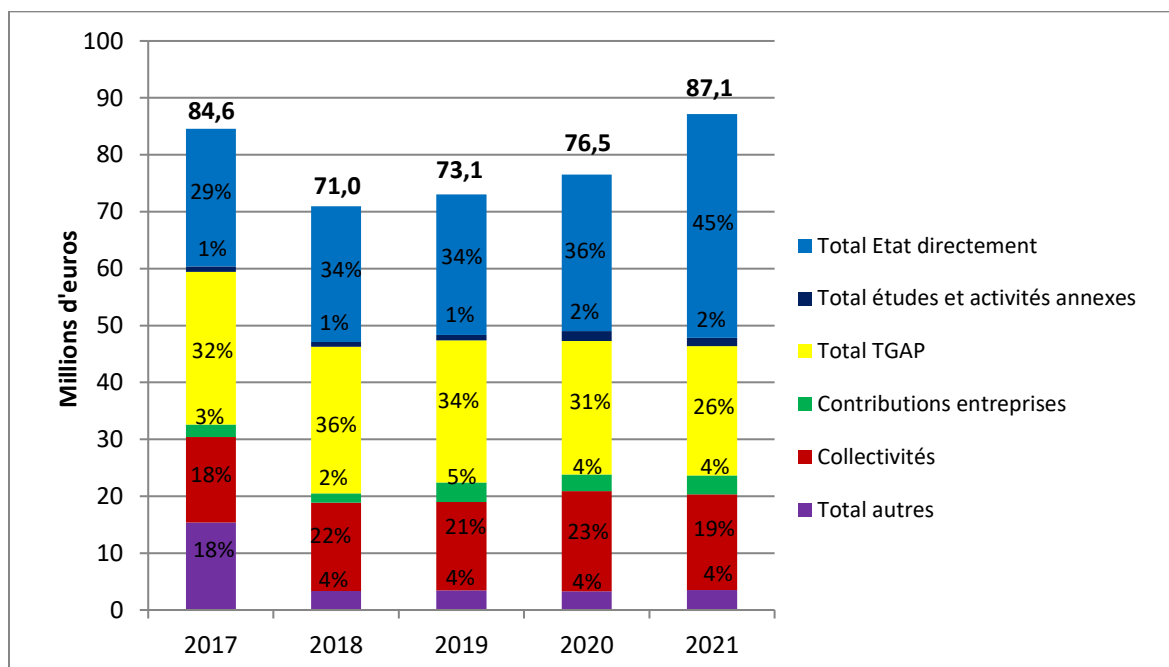


Figure 2: Répartition, par collège, des parts des financements de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.

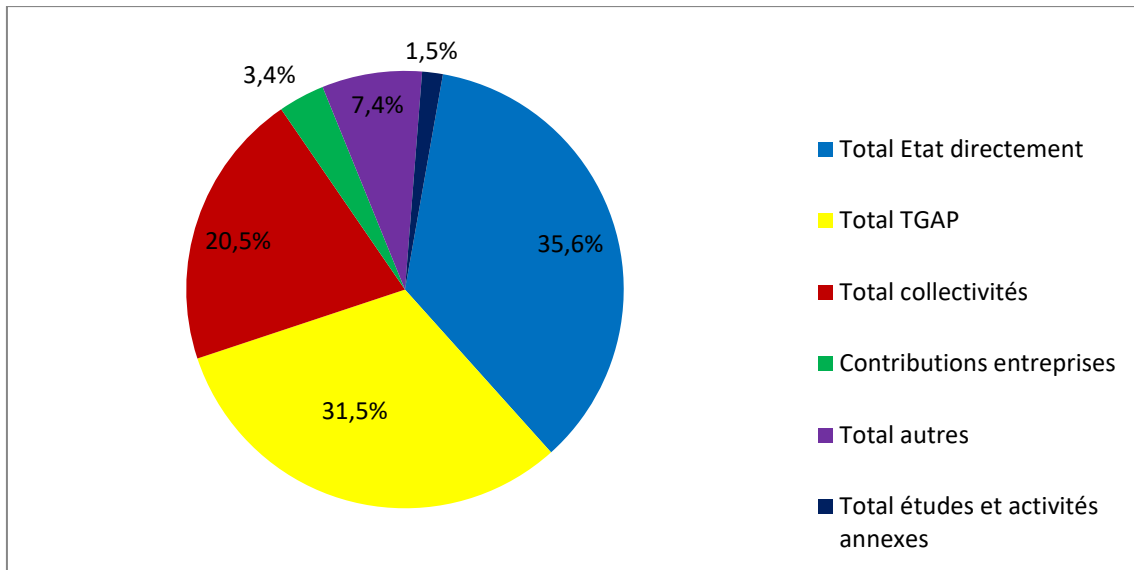


Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air, pour les 5 derniers exercices clos.

Rapporté par km<sup>2</sup> et par habitant (Figure 4), le financement total de la surveillance de la qualité de l'air est en augmentation entre 2017 et 2021 avec respectivement +3,1% et +1,8%. La moyenne sur la période 2017-2021 est de 123,92€ par km<sup>2</sup> et 1,17€ par habitant. La comptabilité analytique des AASQA permet d'affiner ces résultats (voir 3.2.2).

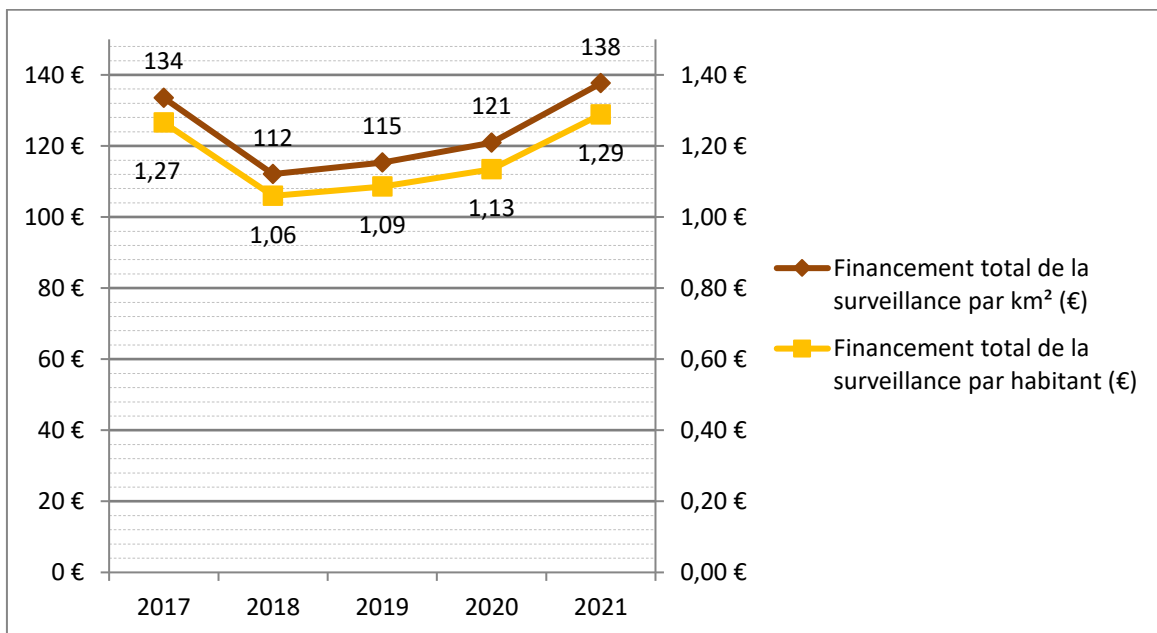


Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km<sup>2</sup> (axe gauche), sur les 5 derniers exercices clos.

### 3. AASQA

#### Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) :

Ce sont des associations « loi 1901 », agréées par le ministère en charge de l'environnement. Précédemment définies par l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public, les missions des AASQA ont été actualisées et précisées dans l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Dans chaque région, l'Etat confie à l'AASQA entre autres les missions suivantes (article 3 de l'arrêté) :

- La surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air à l'aide d'un réseau de stations de mesures (il y en a environ 650 réparties sur le territoire national) et d'outils de modélisation pour les polluants réglementés ;
- La diffusion au public des informations et prévisions relatives à la surveillance de la qualité de l'air ;
- En cas de pics de pollution, la transmission aux préfets des informations relatives aux dépassements ou prévisions de dépassements des seuils d'information et de recommandations ou des seuils d'alerte ;
- La réalisation de l'inventaire régional spatialisé des émissions de polluants atmosphériques et de leurs précurseurs ;
- L'évaluation de l'impact des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) sur la qualité de l'air.

L'organe délibérant des AASQA doit associer des représentants des quatre collèges suivants :

- Etat (directions régionales chargées de l'environnement, agences régionales de santé, etc.) ;
- Collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, etc.) ;
- Etablissements contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels locaux, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, etc.) ;
- Personnalités qualifiées (médecins, scientifiques, chercheurs, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, associations de représentants de santé, etc.).

Le financement de leurs activités est multipartite et se répartit entre des subventions de l'Etat et des collectivités locales ainsi que des dons versés par des industriels assujettis à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui sont déduits du montant de la TGAP à acquitter par l'industriel.

Fin 2014, une nouvelle AASQA a été créée à Mayotte. Enfin, suite à la fusion des régions, 16 AASQA ont fusionné en 2016 pour passer de 27 à 18 AASQA, afin de respecter le Code de l'environnement qui prévoit une seule AASQA par région administrative.

En 2000, les AASQA ont créé **Atmo France** pour les représenter au niveau national et partager expertise et moyens. Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer. Cette fédération a ainsi pour missions principales de représenter les AASQA ; d'organiser entre elles les échanges, la mutualisation et la solidarité ; d'identifier les grands enjeux liés à l'air et de prendre part aux débats ; et enfin de contribuer à la diffusion de l'information et de conduire des actions de sensibilisation auprès des différents acteurs nationaux (préfets, élus, Ministères...).

### 3.1 Financements

#### 3.1.1 Financement total des AASQA

Le financement des AASQA est en augmentation sur la période 2017-2021 de 2,4%.

Les entreprises soumises à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les émissions dans l'air bénéficient d'une réduction d'impôt de 100% pour les dons aux AASQA (dans la limite d'un plafond fixé par la loi). Ces dons représentent 87,2% du total de la ligne budgétaire « dons TGAP et contribution des entreprises » en 2021 (soit 22,7 M€).

De ce fait, en 2021, l'Etat finance les AASQA par des subventions à hauteur de 40,9 % et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 28,1%.

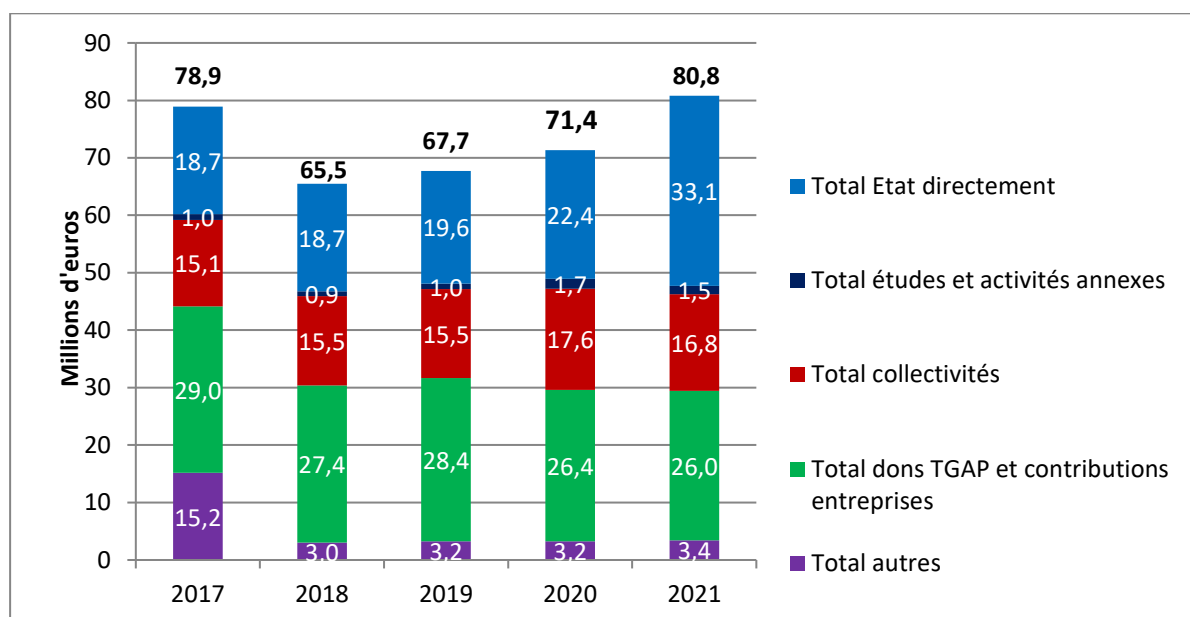


Figure 5: Répartition des financements totaux, par collègue, sur les 5 derniers exercices clos.

#### 3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements

Sur la période 2017–2021, la répartition moyenne entre fonctionnement et investissement a évolué de 15,6% en faveur du fonctionnement, passant de 72% à 83%. En valeur, l'investissement a baissé sur la période passant de 22,5 M€ en 2017 à 14,0 M€ en 2021, tandis que le fonctionnement a augmenté de 18,4%, passant de 56,5 M€ à 66,8 M€ (Figure 6).

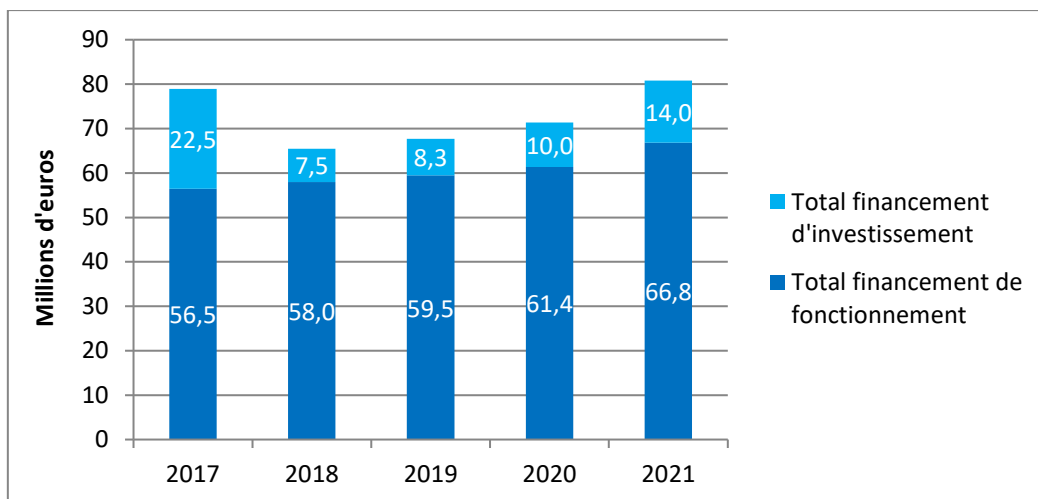


Figure 6: Répartition des financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.

## 3.2 Analyse des charges

### 3.2.1 Comptes de résultat

En 2021, les charges d'exploitation des AASQA représentent 73,9 M€, en hausse de 14,7% depuis 2017.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante des charges (64% en moyenne sur la période, Figure 7) et sont en augmentation depuis 2017 de 17,2%. Le second poste le plus important est représenté par la sous-traitance (16,4% en moyenne sur la période 2017-2021) qui est, lui aussi, en augmentation de 16,2% depuis 2017. Les autres postes représentent en moyenne moins de 10% des charges sur la période 2017-2021.

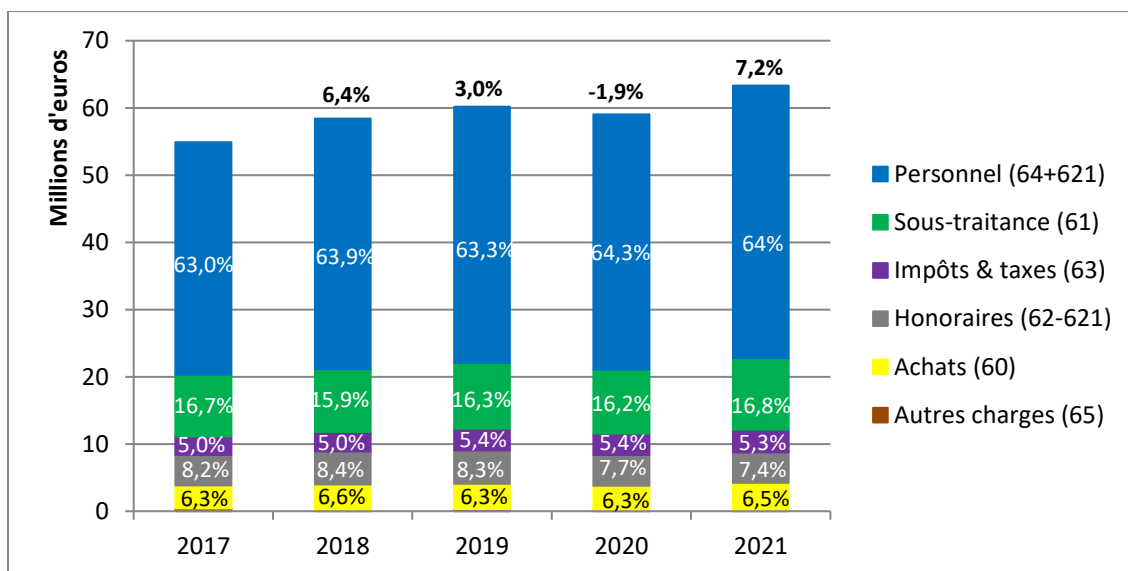


Figure 7: Distribution des charges d'exploitation, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

Le coût salarial global présente une augmentation de 17,6 % entre 2017 et 2021 (Tableau 3). Cette augmentation semble majoritairement due à deux facteurs : l'augmentation des effectifs entre 2017 et 2021 (+55,8 ETP soit 10,1%, Figure 8) et la hausse du coût moyen de l'ETP de 6,8% depuis 2017.

Cette hausse du coût moyen de l'ETP est pour partie liée aux évolutions d'échelons dans la grille de rémunération de la convention collective des AASQA, qui varient de 1% à 2,7% selon les échelons entraînant une progression moyenne minimale de 1,6 % par an à laquelle s'ajoute l'évolution globale du point de 2,73% sur l'ensemble de la période.

	2017	2018	2019	2020	2021
Coût salarial global (€)	37 094 783	39 974 588	41 035 844	40 873 772	43 634 108
Effectifs ETP	550,7	569,6	587,1	590,8	606,5
Coût moyen par ETP (€)	<b>67 364</b>	<b>70 185</b>	<b>69 892</b>	<b>69 179</b>	<b>71 950</b>

Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos.

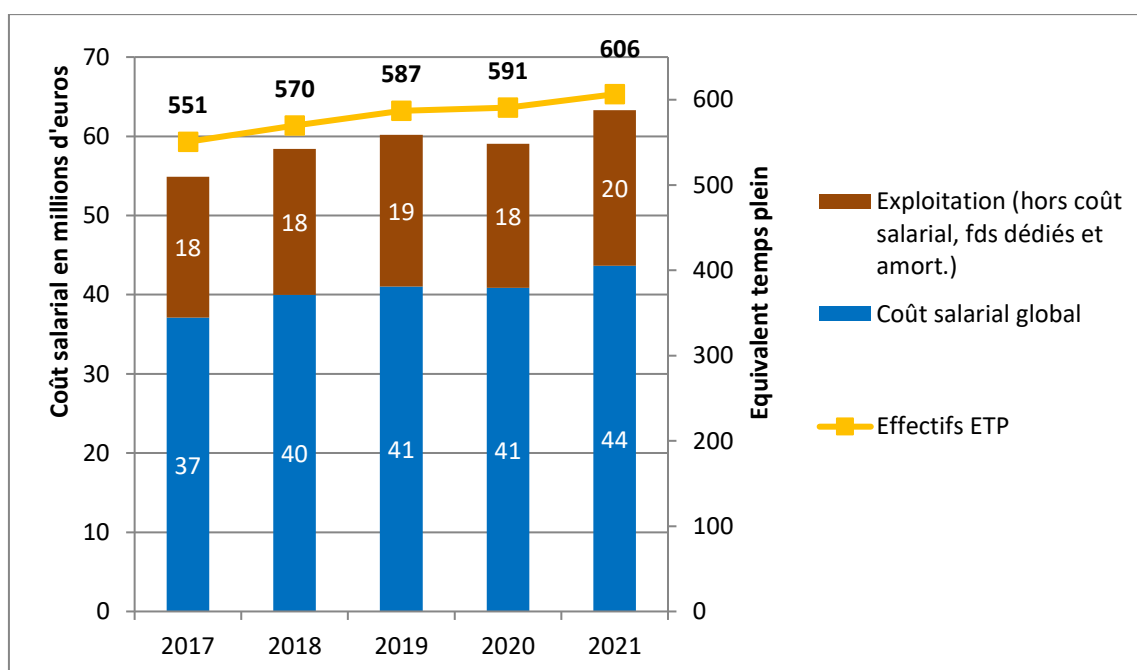


Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

### 3.2.2 Comptabilité analytique

Suite à la mise en place d'une comptabilité analytique adaptée à l'arrêté du 19 avril 2017 (les missions sont reprises selon la même numérotation dans l'article 3 de l'arrêté du 16 avril 2021 qui intègre une nouvelle ligne 10/ Mettre à disposition les données en open data), il est possible d'analyser les dépenses des AASQA par rapport à chaque exigence ou article de l'arrêté.

	2017 (€)		2018 (€)		2019 (€)		2020 (€)		2021 (€)	
	Total	dont fdp	Total	dont fdp	Total	dont fdp	Total	dont fdp	Total	dont fdp
1/ Surveillance des polluants réglementés	29 852 442	12 711 238	31 209 679	11 246 557	31 714 979	11 942 335	29 626 398	12 443 163	31 962 970	11 906 006
2/Prévision de la qualité de l'air	2 241 710	1 954 370	2 271 275	2 074 218	2 556 436	2 285 059	2 546 410	2 307 021	2 179 120	1 842 761
3/Information des Préfets	1 525 028	1 001 750	1 447 906	1 172 149	1 701 885	1 146 798	1 669 682	1 213 072	1 617 059	953 332
4/Information du public	1 525 028	1 001 750	1 447 906	1 172 149	1 701 885	1 146 798	1 669 682	1 213 072	1 617 059	953 332
5/Mise à disposition des Préfets	384 456	297 048	320 354	280 936	586 099	489 259	826 869	686 774	1 391 157	806 745
6/ Fournir les informations requises	2 943 493	2 026 611	3 651 324	2 603 219	3 662 510	2 465 558	2 844 165	2 261 310	3 169 387	2 416 522
7/Inventaire spatialisé des émissions	2 844 694	2 579 797	2 822 733	2 477 131	2 754 303	2 453 670	2 901 886	2 631 820	2 463 138	2 176 471
8/Evaluer l'impact des PPA	907 605	724 169	799 379	687 650	729 366	612 290	837 527	744 804	1 443 893	1 136 987
9/CARA, MERA et polluants d'intérêts	1 897 908	733 154	2 248 942	1 182 694	2 401 458	1 153 889	2 306 903	1 102 147	3 236 784	1 525 246
Coût de la surveillance réglementaire	44 122 363	23 029 886	46 219 496	22 896 702	47 808 919	23 695 655	45 229 522	24 603 184	49 080 567	23 717 404
Charge hors surveillance réglementaire	22 825 688	13 481 064	25 837 134	15 317 630	22 465 985	14 317 651	28 014 750	14 046 636	26 249 781	16 927 271
<b>Coût total</b>	<b>66 948 051</b>	<b>36 510 950</b>	<b>72 056 630</b>	<b>38 214 332</b>	<b>70 274 904</b>	<b>38 013 306</b>	<b>73 244 272</b>	<b>38 649 820</b>	<b>75 330 348</b>	<b>40 644 675</b>

Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur les 5 derniers exercices clos (fdp= frais de personnel).

En 2021, la surveillance réglementaire représente 65,2% du coût total des AASQA, à 49,1M€ (Tableau 4), contre 65,9% en 2017. Au sein de ces 65,2%, la surveillance des polluants réglementés représente 65,1% des coûts de la surveillance réglementaire avec 32,0M€ en 2021.

La comptabilité analytique permet d'affiner le coût réel de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air (Tableau 5), sachant que les AASQA représentent 92,9% du financement total du dispositif en 2021.

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)
Coût total de la surveillance au km <sup>2</sup>	105,7	113,8	111,0	115,7	119,0
Coût total de la surveillance par habitant	1,01	1,08	1,05	1,09	1,12
Coût de la surveillance réglementaire au km <sup>2</sup>	69,7	73,0	75,5	71,4	77,5
Coût de la surveillance réglementaire par habitant	0,66	0,69	0,71	0,68	0,73

Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km<sup>2</sup> basé sur la comptabilité analytique sur les 5 derniers exercices clos.

## 4. LCSQA

### **Le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) :**

Il est chargé, par le ministère en charge de l'environnement, de la coordination scientifique et technique de la surveillance de la qualité de l'air au titre du Code de l'environnement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il est le laboratoire national de référence requis par les directives européennes. Les missions du LCSQA ont été actualisées et précisées par l'arrêté 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

C'est un groupement d'intérêt scientifique qui regroupe trois partenaires :

- L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)
- Le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)
- L'Institut Mines-Télécom Nord Europe (IMT-Nord Europe)

A ce titre, le LCSQA assure les missions suivantes (elles sont détaillées dans l'article 22) :

- La coordination scientifique et technique du dispositif national de surveillance pour garantir la qualité des données d'évaluation de la qualité de l'air et vérifier la conformité du dispositif de surveillance aux exigences européennes ;
- L'appui au rapportage des données sur la qualité de l'air auprès de la Commission européenne et la mise à disposition du public, en complément de la mise à disposition des données par les AASQA, des données de mesure sur la qualité de l'air ;
- La réalisation d'études et l'acquisition de connaissances ;
- Le suivi du financement de la surveillance mise en œuvre par le dispositif national de surveillance.

Le financement de ses activités est quasi-exclusivement composé par la subvention de l'Etat à chaque membre, complété dans certains cas par des financements venant d'autres organismes publics.

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)
<b>Total subventions LCSQA</b>	<b>5 094 994</b>	<b>5 213 953</b>	<b>5 111 050</b>	<b>4 942 445</b>	<b>6 029 184</b>
DGEC	4 245 800	4 245 858	4 245 798	4 246 193	5 302 770
MERA	632 752	632 752	632 752	632 752	632 752
Subvention « autres »	216 442	335 343	232 500	63 500	93 662
<b>Répartition</b>					
Investissement	60 000	116 000	89 960	94 000	697 096
Fonctionnement	5 034 994	5 097 953	5 021 090	4 848 445	5 332 088
dépenses externes	1 059 648	1 204 944	1 193 256	1 002 990	1 090 853
dépenses de personnel	3 975 346	3 893 009	3 827 834	3 845 455	4 241 235
ETPT (nombre)	28,9	27,8	28,3	27,3	29,6
Coût moyen par ETP	137 698	139 986	135 164	140 756	143 285

Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.

Le budget du LCSQA a augmenté de 18,3% depuis 2017 (Tableau 6), passant de 5,1 M€ à 6,0 M€ (Figure 9). La subvention de fonctionnement a augmenté 5,9% sur 5 ans comme les effectifs (+2,5%) et les frais de personnel (+6,7%). Le coût moyen de l'ETP est en hausse de 4,1% à 143 k€ en 2021.

De même, la subvention d'investissement est en hausse depuis 2017 notamment en 2021 avec un financement exceptionnel de l'Etat. Il est à noter que le LCSQA est financé directement par la DGEC à 98% en 2021 (contre 96% en 2017, 94% en 2018, 95% en 2019 et 99%<sup>1</sup> en 2020).

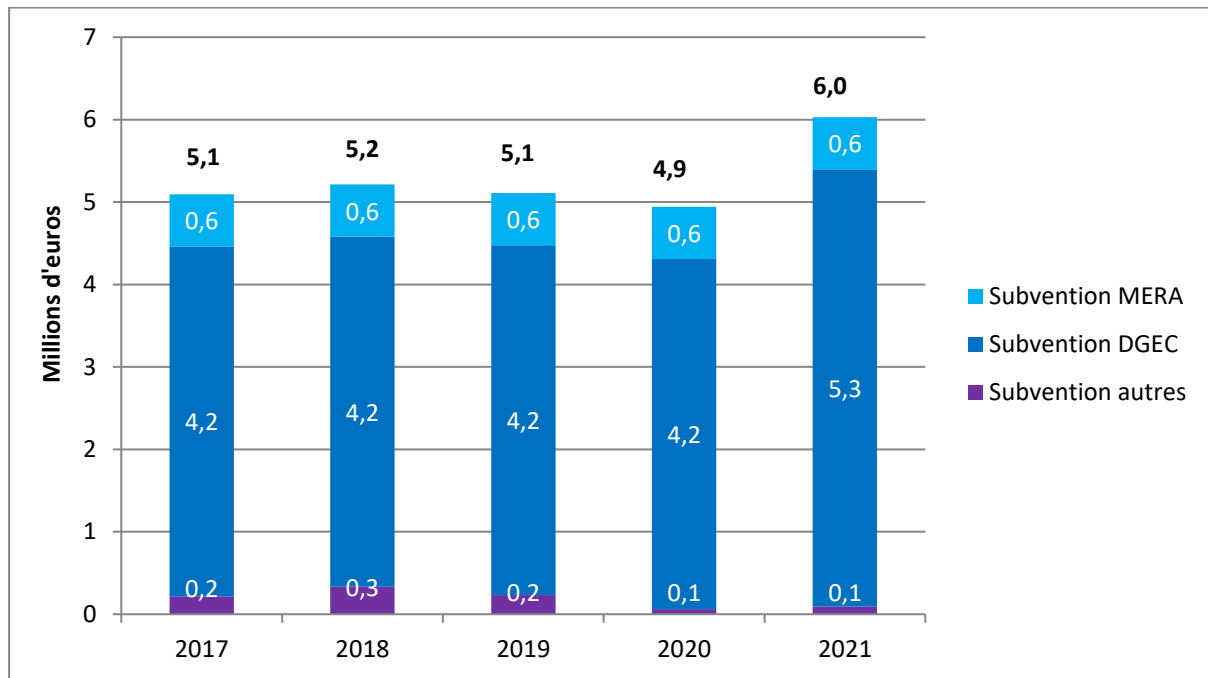


Figure 9: Evolution des financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.

<sup>1</sup> En 2019, les 5% restants sont constitués par l'ANSES dans le cadre de la campagne nationale « pesticides », de même pour 2018 ou il faut ajouter des fonds de laboratoires d'analyse et de l'ONEMA/AFB dans le cadre d'Ecophyto qui finance aussi les 4% de 2017.

## 5. PREV'AIR

### Le système PREV'AIR :

Il a été mis en place en 2003 à l'initiative du ministère en charge de l'environnement. Les missions de Prev'Air sont désormais fixées dans l'article 29 de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Sous l'égide du ministère, l'Ineris, le CNRS, Météo France et le LCSQA développent et mettent en œuvre les technologies nécessaires à la constitution d'une information pertinente sur la qualité de l'air. Cette plateforme est développée et gérée au quotidien par l'Ineris. Le système Prev'Air est bâti sur la base d'un certain nombre d'outils, développés préalablement à sa création, qui ont depuis évolué et continueront à évoluer dans le futur pour répondre aux besoins du système. Chaque membre du consortium prend à sa charge le coût des contributions lui incombant et s'engage à mettre toujours à disposition de la plateforme Prev'Air l'outil le plus performant répondant aux critères de performance et de stabilité requis.

Il génère et diffuse quotidiennement des prévisions et des cartographies de qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules, issues de simulations numériques, à différentes échelles spatiales en s'appuyant notamment sur les données produites par les AASQA. Des cartes d'observation établies à partir de mesures effectuées sur le terrain sont également délivrées par le système.

Le consortium Prev'air ne recevant pas un budget spécifique pour son fonctionnement, le coût global de ce dispositif est difficile à évaluer. **De ce fait, les chiffres présentés ci-dessous ne concernent que la mise en œuvre opérationnelle du système (**

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)
<b>Total financement Prev'Air</b>	<b>535 929</b>	<b>283 887</b>	<b>228 392</b>	<b>247 500</b>	<b>299 952</b>
Fonctionnement	535 929	283 887	228 392	247 500	299 952
Investissement	0	0	0	0	0
Répartition du fonctionnement					
Dépenses externes	277 388	177 507	148 392	167 500	219 952
Personnel (astreinte + mise à jour des chaînes de traitement)	258 541	106 380	80 000	80 000	80 000

Tableau 7

**) et non les travaux de développement scientifique.**

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)
<b>Total financement Prev'Air</b>	<b>535 929</b>	<b>283 887</b>	<b>228 392</b>	<b>247 500</b>	<b>299 952</b>
Fonctionnement	535 929	283 887	228 392	247 500	299 952
Investissement	0	0	0	0	0
Répartition du fonctionnement					
Dépenses externes	277 388	177 507	148 392	167 500	219 952
Personnel (astreinte + mise à jour des chaînes de traitement)	258 541	106 380	80 000	80 000	80 000

Tableau 7: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos.

Depuis 2017, les dépenses externes ont diminué de 20,7% (

	2017 (€)	2018 (€)	2019 (€)	2020 (€)	2021 (€)
<b>Total financement Prev'Air</b>	<b>535 929</b>	<b>283 887</b>	<b>228 392</b>	<b>247 500</b>	<b>299 952</b>
Fonctionnement	535 929	283 887	228 392	247 500	299 952
Investissement	0	0	0	0	0

Répartition du fonctionnement					
Dépenses externes	277 388	177 507	148 392	167 500	219 952
Personnel (astreinte + mise à jour des chaînes de traitement)	258 541	106 380	80 000	80 000	80 000

Tableau 7

). Il faut noter qu'en 2017, le pic de dépense est lié à un lourd investissement pour la mise en place du portage chez Météo France. Celui-ci a permis de fortement réduire les dépenses de personnel, -69,1% sur 5 ans. Depuis 2018, les dépenses externes ont augmenté de 23,9% et les dépenses de personnel ont diminué de 24,8%.

Au total, hors R&D, **le coût moyen de Prev'Air est estimé à 319k€ sur la période 2017-2021**, avec une baisse de 44,0% depuis 2017.

## 6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS

---

Abréviation	Libellé
AASQA	Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
ETP	Equivalent temps plein
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
MERA	Mesure et Evaluation en zone Rurale de la pollution Atmosphérique à longue distance
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes

**Comptabilité analytique** : Mode de traitement des données financières ayant pour objectif d'expliquer les résultats financiers [...] Cette technique permet d'identifier les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise [...]. Elle est propre à chaque entreprise et constitue un système de mesure neutre et objectif (<https://www.compta-facile.com/comptabilite-analytique-definition-utilite-calcul-de-couts/>).

**Compte de résultat** : Document comptable où l'on retrouve le détail des produits générés (Comptes de classe 7) et des charges consommées (Comptes de classe 6) d'une entreprise au cours d'un exercice comptable (<https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/qu-est-ce-qu-un-compte-de-resultat.html>).

**Charge** : Bien ou un service qui est consommé par l'entreprise au cours de son activité (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

**Charges d'exploitation** : Dépenses nécessaires au fonctionnement opérationnel d'une entreprise (on parle de charges de gestion courante). En pratique [...] comptes de la classe 60 à 65 du plan comptable général (PCG) ainsi que [...] le compte 681 (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

**Subvention d'exploitation** : Subvention octroyée à une entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation (<https://www.compta-facile.com/la-comptabilisation-des-subventions-dexploitation/>).

**Subvention d'investissement** : Fonds versés aux entreprises qui sont destinés à financer des investissements (<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/subventions-dinvestissement/>).



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ces travaux en matière de pollution atmosphérique ont été financés par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (Bureau de la Qualité de l'Air) du Ministère chargé de l'Environnement.



**direction et secrétariat du LCSQA**

INERIS - parc technologique Alata - BP 2 - F60550 Verneuil-en-Halatte  
tél. 03 44 55 64 04 - [www.lcsqa.org](http://www.lcsqa.org)